

Québec, le 18 janvier 2011

Monsieur Pierre André
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Saint-Valentin, et ce, à compter du 21 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la responsabilité de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^e Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications



Québec, le 18 janvier 2011

Monsieur Jean-François Longpré
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien de Saint-Valentin, et ce, à compter du 21 février 2011.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Pierre André.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

M^e Pierre Renaud, MAP

c.c. M. René Beaudet, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications